

APPEL À COMMUNICATION

Colloque Technologies mobiles, innovations et développement

Costa Rica
San José
28 au 30
Juin 2017

Organisé par
Cenfotec (Institut de technologie Costa Rica),
Sulá Batsú (Costa Rica),
Chaire Unesco Pratiques émergentes en
technologies et communication pour le
développement
(Université Bordeaux Montaigne, France)

Colloque labellisé SFSIC



universidad
cenfotec_
tecnologías de información
y comunicación



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
en pratiques émergentes
en technologies et communication
pour le développement



Appel à communication

Ce colloque vise à réunir les chercheurs spécialisés sur les technologies de l'information et de la communication et le développement, les acteurs de terrain, les décideurs politiques. Il a pour objectif de faire le point sur le développement des technologies de l'information et leurs usages dans le cadre de l'innovation et du développement, de montrer des exemples de pratiques technologiques émergentes, de développer une réflexion théorique et méthodologique adaptée aux pays en voie de développement ou en émergence. Il s'agit, en d'autres termes, de soulever, à travers de récents travaux et expériences particulières, des questions sur les aspects scientifiques, éthiques et civiques liées à l'usage des technologies de l'information et de la communication pour le développement. Le format proposé est celui d'un colloque itinérant sur quatre sites différents.



axe 1

Technologies mobiles et environnement

Lors du sommet mondial sur le climat qui s'est tenu à Paris en 2015, il s'est dégagé un consensus sur la nécessité de prendre soin de la planète et de réduire les dégâts causés par l'homme. Les technologies numériques apparaissent, de ce fait, comme des outils essentiels pour la mise en œuvre des idées issues de ce sommet. Mais sur le plan scientifique, leur approche se doit d'être distanciée.

Dans le cadre de ce colloque, l'axe technologies mobiles et environnement portera essentiellement sur l'analyse des usages des technologies mobiles :

- par les communautés en prise aux changements climatiques (ou de certains de ces sous-groupes particulièrement concernés, comme les femmes, les jeunes, etc.) ;
- pour l'amélioration de la production agricole, de la pêche et d'autres activités de production sur lesquels le climat joue un rôle décisif ;
- pour les alertes en cas de catastrophe naturelle,
- pour la réduction des gaz carboniques en particulier dans les transports, le logement, la nourriture.

Pourront être également abordées, la gestion des déchets électroniques et notamment cellulaire, « l'obsolescence programmée » ainsi que la responsabilité des producteurs sur l'ensemble du cycle de dispositifs mobiles.

Les questions suivantes pourraient ainsi orienter les contributions attendues. Dans quelle mesure les technologies mobiles participent-elles aux stratégies d'adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique (ou de certains de ces sous-groupes particulièrement concernés, comme les femmes, les jeunes, etc.) ? Quelles contributions des technologies mobiles à l'amélioration de la production agricole, de la pêche et d'autres activités économiques sensibles aux variations climatiques ? Quels usages des technologies mobiles dans la prévention des catastrophes naturelles ? Dans quelle mesure les technologies mobiles participent-t-elles aux stratégies de réduction de gaz carbonique ? Quelles politiques de gestion des déchets électroniques ? Comment la théorie de l'obsolescence programmée permet-elle de comprendre les stratégies des fabricants des technologies mobiles ? En quoi les enjeux de genre peuvent influencer l'utilisation de technologies mobiles pour mieux faire face aux enjeux environnementaux ?

Technologies mobiles et culture locale

Il s'agit de penser ici la question de la diversité culturelle à l'aune de la nouvelle donne que représente le numérique, en s'inscrivant dans le cadre de la Convention de 2005 pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles et en s'inspirant des travaux du Sommet mondial sur la société de l'information. Ce cadre rappelle le débat autour du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication et incite à repenser la fracture numérique à la fois en termes d'inégalité, de mosaïque et d'opportunité. Autant dire que la question de la culture locale à l'ère du numérique réactualise les travaux de l'école de Francfort (notamment sur les industries culturelles) et les cultural Studies de façon générale. Mais il s'agit aussi de penser l'innovation et ses interactions avec la culture, les imbrications possibles avec l'art que l'on observe notamment avec les objets connectés et la réalité augmentée.

Plusieurs points peuvent être abordés à savoir : l'expression des identités singulières, la construction de soi et les stratégies mobiles de personnalisation, l'exposition et surexposition de soi, la fracture expressive, la promotion et protection des cultures, la diversité culturelle, la fracture culturelle, la fracture générationnelle et/ou de genre...

La question de la culture peut être saisie également en termes de culture de paix ou de violence, de responsabilité, de citoyenneté, et du vivre ensemble. Cela suppose de prêter une attention particulière aux dispositifs d'alertes et de participation citoyenne, de partage et de promotion du vivre ensemble. Plusieurs questions peuvent être posées : dans quelle mesure les cultures locales peuvent-elles servir de moteur de l'innovation technologique et du développement ? Comment faire profiter de l'essor des industries créatives aux communautés locales ? Comment penser la question de la fracture numérique au regard de la problématique de la diversité numérique ? Comment envisager le vivre ensemble et la culture de paix à l'ère du numérique ? Quels fondements pour une éducation au numérique respectueuse des cultures locales ? Comment les technologies mobiles peuvent faciliter la participation citoyenne et les mobilisations collectives de sous-groupes défavorisés des communautés locales (femmes, jeunes, minorités,...) ?

Technologies mobiles et santé

Dans sa présentation du 29e numéro de la revue Les Tribunes de la santé consacré à l'e-santé (2004), Didier Tabuteau rappelait à juste titre que l'universalité de l'information que favorisent les technologies de l'information et de la communication est un levier nouveau pour mettre à disposition de tous, le meilleur de la médecine. Il montrait également combien l'e-santé peut être un puissant catalyseur de progrès et d'accès plus équitable au système de santé en s'imposant par le partage des connaissances et des exigences de qualité. Le fait est que, la santé constitue l'un des domaines où les usages des TIC ont le plus créé de l'innovation. Trois types d'applications mobiles ont été conçus dans les pays du Sud dans ce domaine. Certaines applications visent à pallier la faiblesse des systèmes de soin, faciliter l'accès aux médecins et aux pharmacies ainsi que le transfert de dossier médicaux en temps réel. D'autres applications permettent une intervention directe dans le processus opérationnel soit par le diagnostic d'une maladie, la recherche d'un médicament, le test pour identifier un agent pathogène, etc. D'autres encore visent l'harmonisation et la standardisation des processus, des équipements et des logiciels ainsi que la création et la gestion de banques de données à

des fins de prévention. Parallèlement, des cybersantés et de l'informatique médicale se sont développés contribuant à la mise en place d'outils de télésanté et de travail collaboratif. Au-delà du partage des exemples disponibles çà et là, il s'agira de prendre du recul pour penser les implications sociales, culturelles, professionnelles, voire déontologiques de ces innovations. La représentation de la maladie en est-elle affectée ? Y a-t-il des résistances et des freins culturels au recours à ces dispositifs ? Quelles implications en termes d'accès universel et ubiquitaire ? L'autorité du corps médical en est-elle affectée ? La révolution de l'information médicale n'est pas sans risque. Quelles menaces contre le secret médical et des données personnelles, pour la récupération commerciale mais aussi idéologique voire politique ? Le système législatif et réglementaire a-t-il pris la mesure de ces évolutions ?

axe 4

Technologies mobiles et entrepreneuriat

Le secteur des TIC est devenu un segment majeur de l'économie des principaux pays industrialisés où il contribue en même temps au développement des autres secteurs d'activités. Le développement de ce secteur s'est appuyé sur de grandes évolutions structurantes dont la révolution numérique et les technologies de réseaux sans fil. Ces évolutions techniques, servies par des politiques nationales de développement, des stratégies industrielles et commerciales de production et de diffusion et des modèles d'innovation, ont favorisé le déploiement des technologies mobiles par-delà les frontières des pays industrialisés et leur perception comme outils indispensables de développement.

Dans les pays en développement, cette perception, amplifiée par les capacités d'optimisation des gains à divers niveaux, tant sur le plan des infrastructures de communication que sur le plan financier, a favorisé la mobilisation des acteurs (opérateurs de réseaux, fournisseurs de services, fabricants de matériels, vendeurs et vendeuses de recharges etc.) et, sans doute, suscité de nouvelles formes d'entrepreneuriat, de nouvelles stratégies industrielles et commerciales ou même de politiques nationales originales d'accompagnement des initiatives locales ou internationales.

Les propositions de communication sur cette thématique pourront porter sur les points suivants : les inventeurs du Sud et leurs innovations, les services pour les terminaux mobiles dans les pays en développement, les stratégies des multinationales et des entreprises locales, les politiques d'accompagnement des initiatives locales, le capital humain pour l'émergence d'une industrie des technologies mobiles dans les pays en développement (écoles de l'entrepreneuriat pour les TIC, académies locales ou internationales, formation des jeunes), la diversité de ces entrepreneurs des technologies mobiles (en terme de genre, âge, classe, etc.) avec leurs enjeux particuliers, etc.

Modalités pratiques

Réception des propositions de communication (4000 caractères, espaces non compris, plan et bibliographie non compris + nom et adresses électronique et postale) :

20 janvier 2017 adressé conjointement à kemly(@)sulabatsu.com et akiyindou(@)msha.fr

Consignes scientifiques : Mettre l'accent sur les aspects théoriques, le corpus, la méthodologie, l'état des lieux...

Notification d'acceptation : 5 février 2017

Modalités de sélection : Évaluation des propositions en double aveugle

Les textes complets seront également soumis à évaluation



Publication

L'ensemble des articles acceptés par le comité de sélection seront publiés dans les actes du colloque. Quelques articles sélectionnés feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique



Comité scientifique

Agbobli Christian, Université du Québec à Montréal ; Noble Akam, Université Bordeaux Montaigne ; Amador-Bautista Rocio, Université autonome du Mexique ; Anaté Kouméalo, Université de Lomé ; Arul Aram, Anna university ; Eugénie Aw, CESTI Dakar ; Damome Etienne, Université Bordeaux Montaigne ; Balima Théophile, Université de Ouagadougou ; Bonfils Philippe, Université de Toulon, Boiron Olivier, Ecole centrale de Marseille, Brooten Lisa, Southern illinois university ; Brown Emilie, Polytechnic of Namibia ; Kemly Camacho, Université de Costa Rica ; Alain Capo-chichi, Groupe Cerco, Corroy Laurence, Université Paris Sorbonne ; Ekambo Jean Chrétien, Université de Kinshasa ; Emanuelli Paulina Beatriz, Universidad Nacional de Córdoba ; Fuentes-Navarro Raúl, Université de Guadalajara ; Guardia Marcelo, Université catholique bolivienne ; Gramaccia Gino, Université de Bordeaux ; Harvey Pierre, Université du Québec à Montréal ; Herrera-Aguilar Miriam, Université Autonoma de Querétaro, Mexique ; Hoffman Elisabeth, Université Bordeaux Montaigne ; Kiyindou Alain, Université Bordeaux Montaigne ; Lenoble Bart Annie, Université Bordeaux Montaigne ; Lishou Claude, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Mingolarra Ibarzabal Jose Antonio, Université du pays basque ; Paquienséguy Françoise, Université de Lyon ; Paté Umaru, Bayero University ; Rey Juan, Université de Seville ; Rico de Sotelo Carmen, Université du Québec à Montréal ; Rivero Sierra Fulvio Alejandro, Universidad Nacional de Tucumán ; Rodriguez-Wanguemert, Université de la Laguna ; Sanchez Hernandez Maria, Université Rey Juan Carlos ; Vieira Lise, Université Bordeaux Montaigne ; Wagner Daniel A, University of Pennsylvania ; Yakubu Haruna, University for development study.

Comité d'organisation

Noble Akam, Université Bordeaux Montaigne
Camacho Jimenez Kemly (Université de Costa Rica)
Etienne Damome, Université Bordeaux Montaigne,
Alain Kiyindou, Université Bordeaux Montaigne